

Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires

**Procès-verbal : Réunion du 25 mars 2024**

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)  
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto (Ontario)  
à 10 heures, HAE, le 25 mars 2024

Membres du Conseil consultatif présents :

|                   |                                       |
|-------------------|---------------------------------------|
| David Cameron     | Président du Conseil consultatif      |
| Donald Obonsawin  | Vice-président du Conseil consultatif |
| Joseph Cavalancia |                                       |
| Monica Gattinger  |                                       |
| Dean Jacobs       |                                       |
| Diane Kelly       | (virtuellement)                       |
| Dougal McCreath   |                                       |
| Stella Swanson    | (virtuellement)                       |
| Linda Thompson    | (virtuellement)                       |

Membres du personnel de la SGDN présents :

|                    |  |
|--------------------|--|
| Laurie Swami       | Présidente et chef de la direction (points 1 à 10)                               |
| Chris Boyle        | V.-p. et ingénieur en chef (Points 1 à 10)                                       |
| Lisa Frizzell      | V.-p. des communications (points 1 à 10)   |
| Monica Kumar Dhoat | Gestionnaire, services au conseil d'administration (points 1 à 10)               |
| Melissa Mayhew     | Scientifique environnementale principale (points 1 à 10)                         |
| Lise Morton        | V.-p., sélection d'un site (points 1 à 10)                                       |
| Jeff Quick         | Chef de la direction financière et de la gestion du risque (point 6)             |
| Jennifer Spragge   | V.-p. des ressources humaines et responsable en chef de l'éthique (point 6)      |
| Doug Taylor        | V.-p., avocat général et secrétaire du conseil d'administration (points 1 à 10)  |
| Bob Watts          | V.-p., relations avec les Autochtones et programmes stratégiques (points 1 à 10) |
| Allan Webster      | V.-p., affaires réglementaires (points 1 à 10)                                   |
| Derek Wilson       | V.-p., directeur de l'exploitation (point 6)                                     |

Invité :

|               |   |
|---------------|---|
| Pat Beauchamp | Hill & Knowlton (point 7) (virtuellement) |
|---------------|---|

1. Ouverture de la séance / adoption de l'ordre du jour / mot de reconnaissance du territoire

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 10 h 01. HAE. L'ordre du jour est approuvé tel qu'il est présenté. Le président prononce un mot de reconnaissance du territoire autochtone.

2. Moment consacré à la sûreté

Lisa Frizzel préside le moment sur la sûreté, qui porte sur cinq facteurs courants qui contribuent aux blessures en milieu de travail et aux moyens qui peuvent être utilisés pour éviter de telles blessures. Les facteurs sont (1) les distractions; (2) la complaisance; (3) le manque d'entretien; (4) le manque de planification; (5) le recours à des raccourcis.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président du CC présente les points à considérer dans les résolutions en bloc. Le CC examine et approuve les points proposés.

Le point suivant est approuvé dans le cadre des résolutions en bloc :

- Les procès-verbaux de la réunion et de la réunion à huis clos du 4 décembre 2023.
- Note de présentation – Matrices de suivi
- Matrice de suivi annuelle (pour publication)

Les points d'information du bloc de résolutions sont les suivants :

- Matrice de suivi annuelle (version intégrale)
- Les mesures décidées par le CC lors des réunions précédentes
- Les rapports et comptes rendus récurrents
- Prochaines réunions du Conseil consultatif

Les membres du CC discutent de divers points liés aux résolutions en bloc :

- Suite à une discussion concernant les principes de transport de la SGDN, un membre du CC demande à l'équipe de gestion de fournir au CC une définition de ce que serait le stockage provisoire du combustible irradié le long de l'itinéraire de transport. L'équipe de gestion fournira une définition au CC.\*
- Le CC discute de l'importance d'une communication claire concernant le dialogue entre la SGDN et les parties prenantes au sujet de la gestion des déchets de moyenne activité (DMA), des déchets des petits réacteurs modulaires (PRM) et des autres déchets qui pourraient provenir de nouveaux projets nucléaires.
- Le plan de travail du CC sera modifié pour inclure un point sur la sûreté du point de vue social et le CC sera informé de l'évolution de cette question lors de la réunion de juin 2024.\*
- Le CC demande de recevoir une mise à jour sur l'Histoire de l'eau lors de la réunion de juin 2024. L'équipe de gestion confirme qu'une vidéo de communication sur l'eau vient d'être lancée la semaine précédente.\*
- Un membre du CC demande que le point 6 du procès-verbal de la réunion de décembre du CC soit mis à jour : la préparation aux processus de décisions réglementaires afin de clarifier les progrès limités réalisés par le gouvernement dans l'élaboration de la structure réglementaire qui encadrera les évaluations dirigées par les Autochtones. Les mots « le gouvernement » devraient être ajoutés.\*

- Le CC discute de l'une des récentes demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) reçues par la SGDN. La SGDN met autant d'informations et de documentation que possible sur le site Web de la SGDN pour tenter d'atténuer le volume de demandes d'AIPRP de la part du public.

4. Le point 4 est traité à huis clos

5. Le point 5 est traité à huis clos

6. Le point 6 est traité à huis clos

7. Le point 7 est traité à huis clos

8. Préparation aux processus de décisions réglementaires

Une mise à jour sur les préparatifs effectués par la SGDN en vue du processus fédéral d'évaluation d'impact (EI) et du processus de délivrance de permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est fournie par l'équipe de gestion.

L'équipe de gestion souligne que l'Agence d'évaluation d'impact conclura avec la SGDN un protocole d'entente qui définira les modalités de la collaboration entre les parties, y compris en ce qui concerne une procédure de recours hiérarchisés et le calendrier des travaux à entreprendre. Le CC discute de la façon dont les lignes directrices seront adaptées au projet de la SGDN. L'équipe de gestion indique également que l'Agence d'évaluation d'impact souhaite vivement tenir compte, dans la mesure du possible, des évaluations menées par les Autochtones dans le cadre du processus d'EI.

9. Rapport sur le Conseil des détenteurs du savoir

Un membre du CC donne un compte rendu de sa participation aux réunions du Conseil des anciens et des jeunes. Il souligne que, tout comme le CC, le Conseil des anciens et des jeunes réfléchit à la manière dont sa composition sera renouvelée après la sélection du site.

Le membre du CC souligne que le CC devrait prendre le temps de lire et de discuter de la Déclaration des gardiens du territoire du Conseil des anciens et des jeunes. L'équipe de gestion s'engage à demander au Conseil des anciens et des jeunes la permission de lire cette déclaration lors d'une prochaine réunion du CC\*.

Un membre du CC souligne l'importance de reconnaître quelles entités sont titulaires des droits autochtones. Il note que ce sont les peuples autochtones du Grand Conseil du Traité 3 qui sont individuellement titulaires de leurs droits plutôt que les organisations des Premières Nations ou les organisations relevant du traité.

Le CC et l'équipe de gestion discutent de la façon dont le Conseil des aînés et des jeunes pourrait aider la SGDN à interpréter et mettre en oeuvre la DNUDPA.

10. Lettre annuelle au ministre

Le CC discute de la lettre annuelle à présenter par le CC au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant les progrès louables réalisés par la SGDN dans la mise en oeuvre du projet de la GAP. Cette lettre fera suite à la publication du Rapport annuel de la SGDN. Le CC discute également du calendrier de préparation et de la nature de la déclaration que le CC fera à la suite de la décision qui sera prise au cours de l'année concernant le choix du site.

11. Le point 11 est traité à huis clos

Le président prononce la levée de la séance à 15 h 28, HAE.

(\*) indique les mesures décidées.

*Le 17<sup>e</sup> jour de juin 2024*

---

David Cameron

Président du Conseil consultatif